

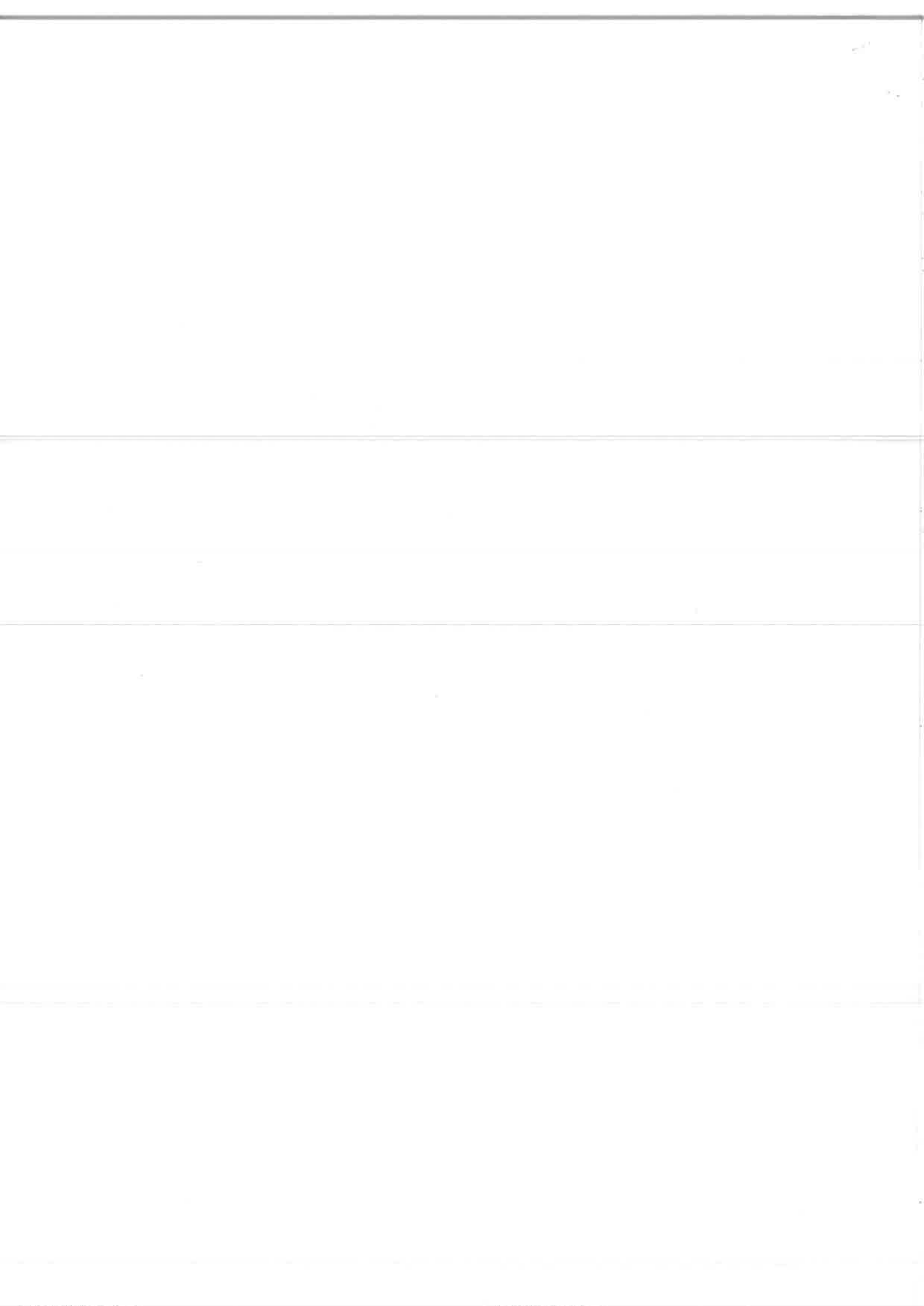
# **AREVA SA**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit



# **AREVA SA**

Siège social : Tour Areva - 1 place Jean Millier 92400 Courbevoie

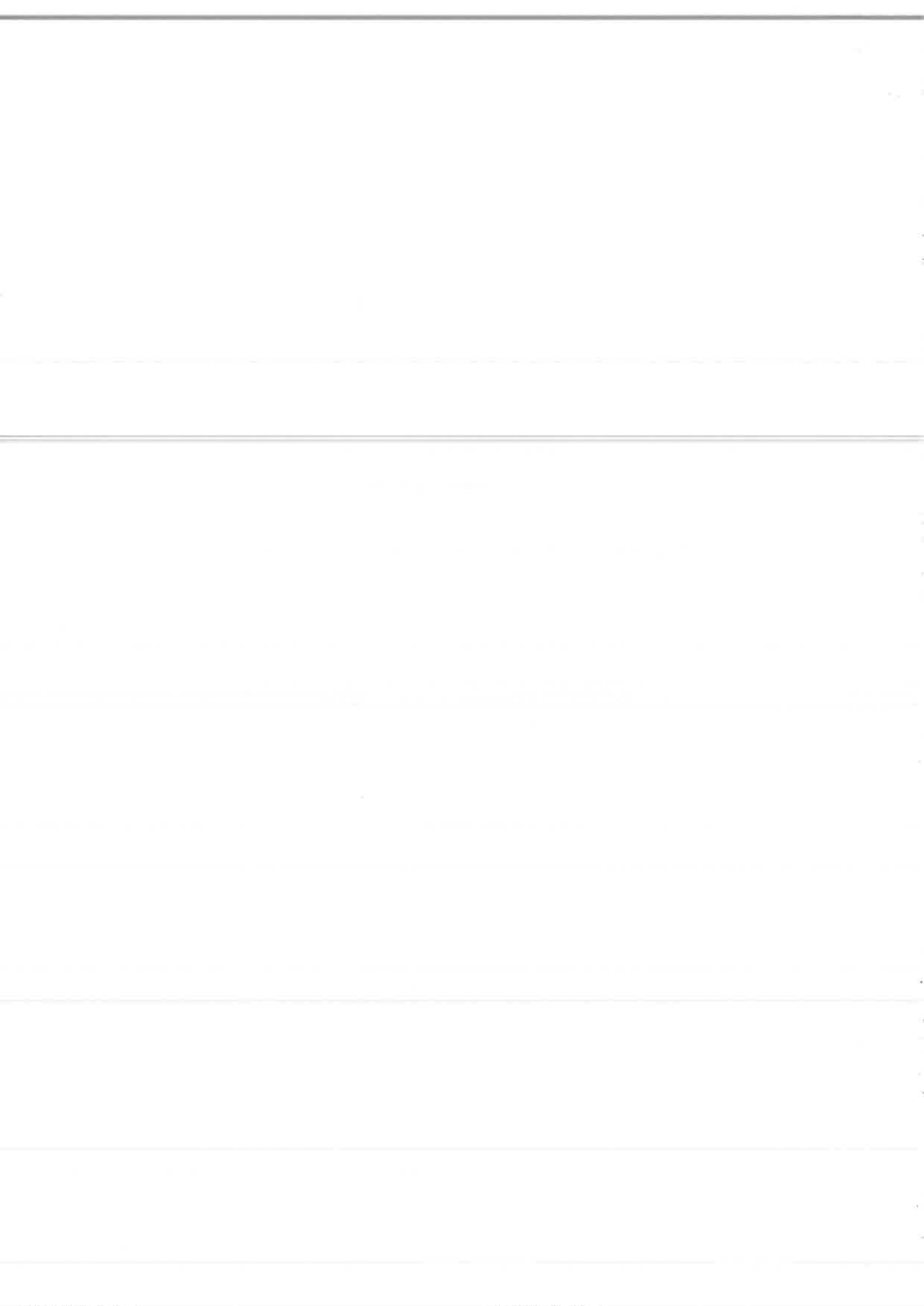
Société anonyme au capital de 1 456 178 438 €

RCS : Nanterre 712 054 923

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

---



## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Areva, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

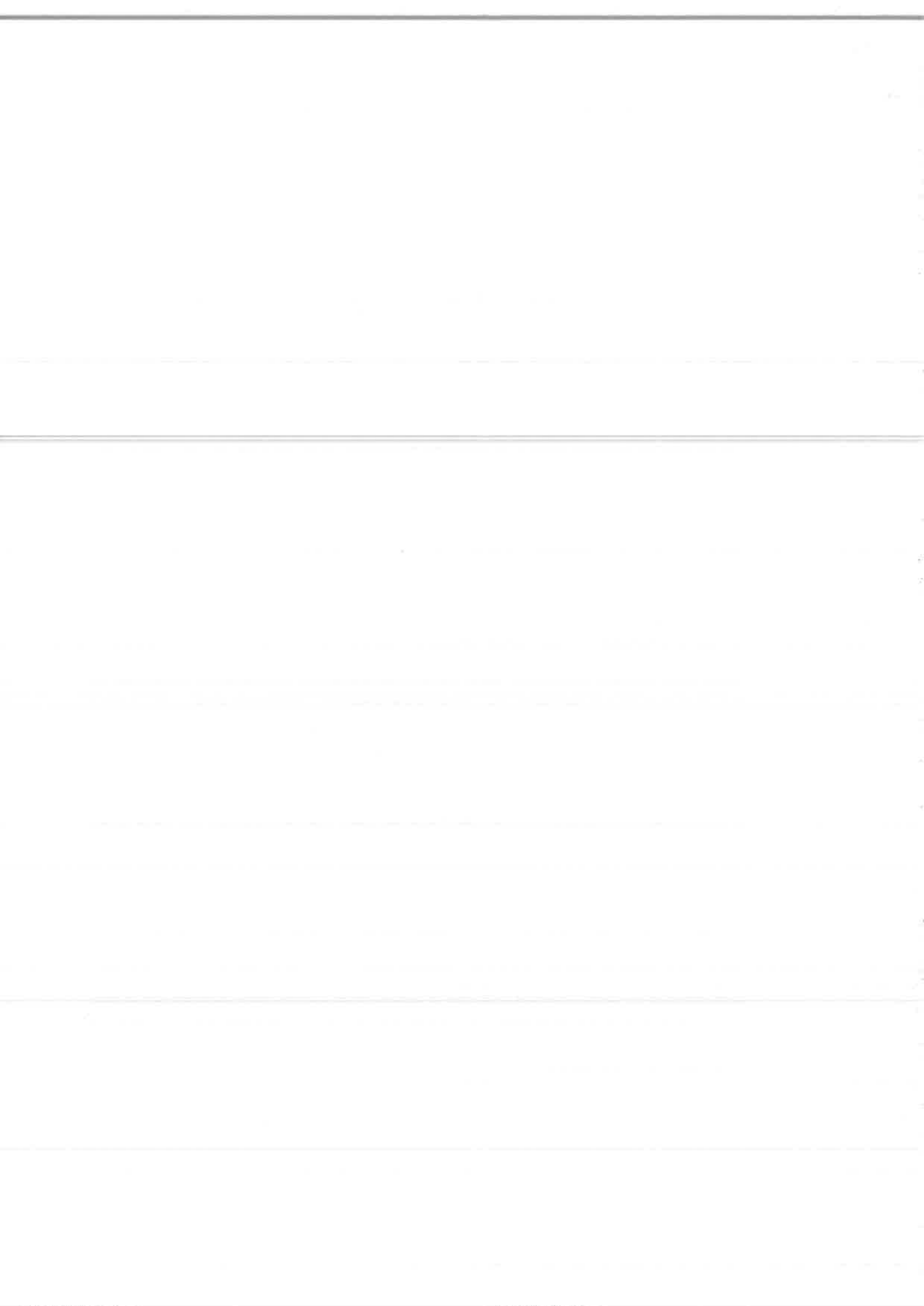
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe aux comptes annuels qui expose les conditions dans lesquelles votre société a été conduite à revoir la valeur recouvrable de certains titres de participation et de créances rattachées à des participations.

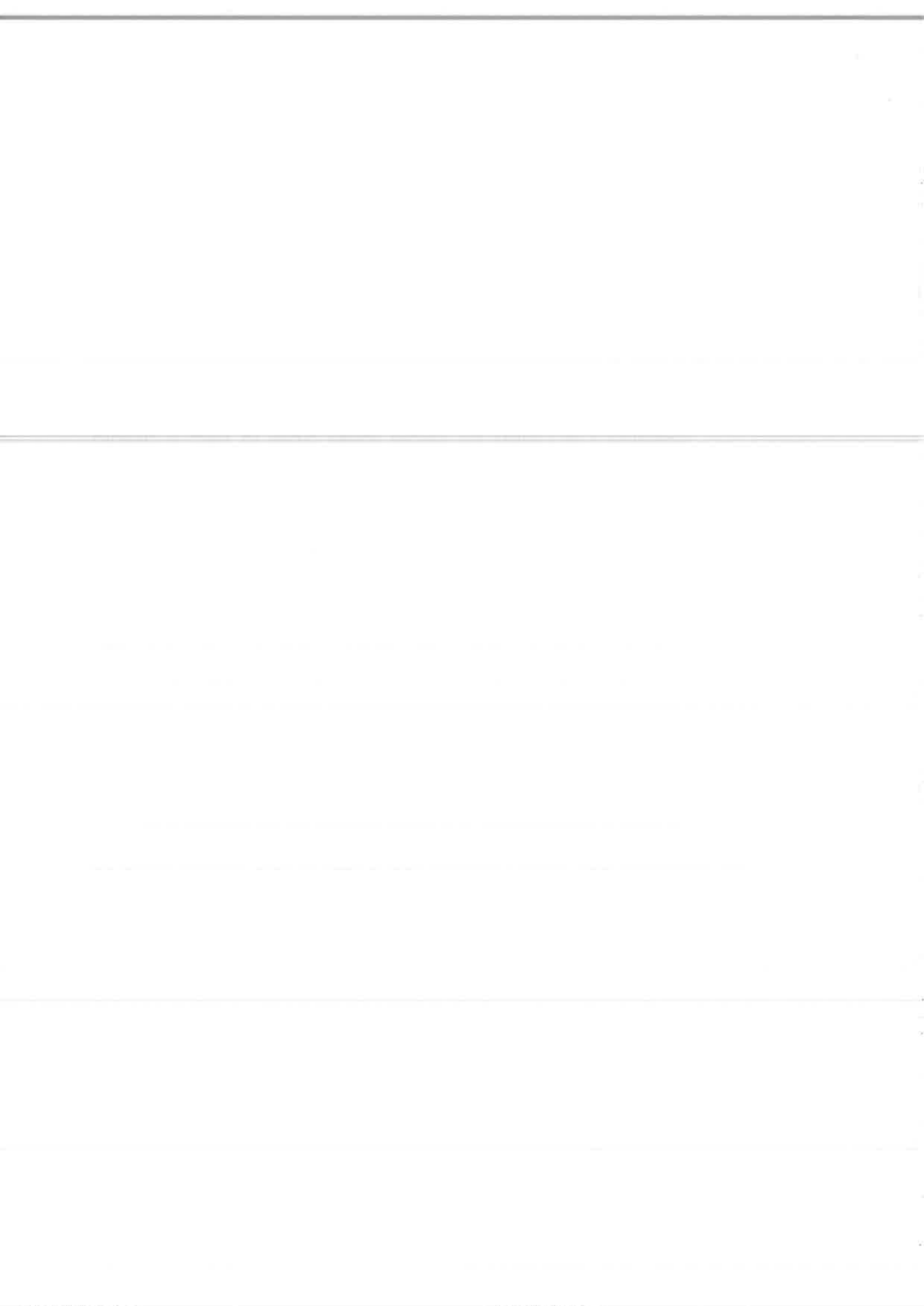


## **II - Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans les conditions décrites dans la note 1.1 de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- le paragraphe 2.2 « Immobilisations financières » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les modalités de réalisation de ces évaluations et avons apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles des entités concernées. Nous avons également vérifié le caractère approprié de l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes annuels ;
- S'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes également assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure sont décrits de façon appropriée dans les états financiers et notamment dans la note 6.8 de l'annexe aux comptes annuels.
- Dans le cadre de notre appréciation de la continuité d'exploitation, nous avons effectué un examen de la situation de liquidité détaillée dans la note 6.4 de l'annexe. Nous avons pris connaissance des prévisions de trésorerie, des échéanciers des dettes, des lignes de crédit existantes, ainsi que des covenants qui leur sont applicables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.





**MAZARS**  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris-La Défense Cedex

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

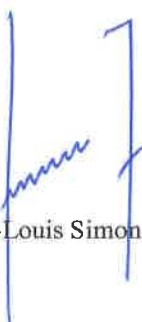
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 4 mars 2015

Les Commissaires aux comptes

**MAZARS**

**ERNST & YOUNG Audit**



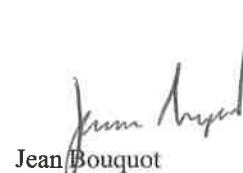
Jean-Louis Simon



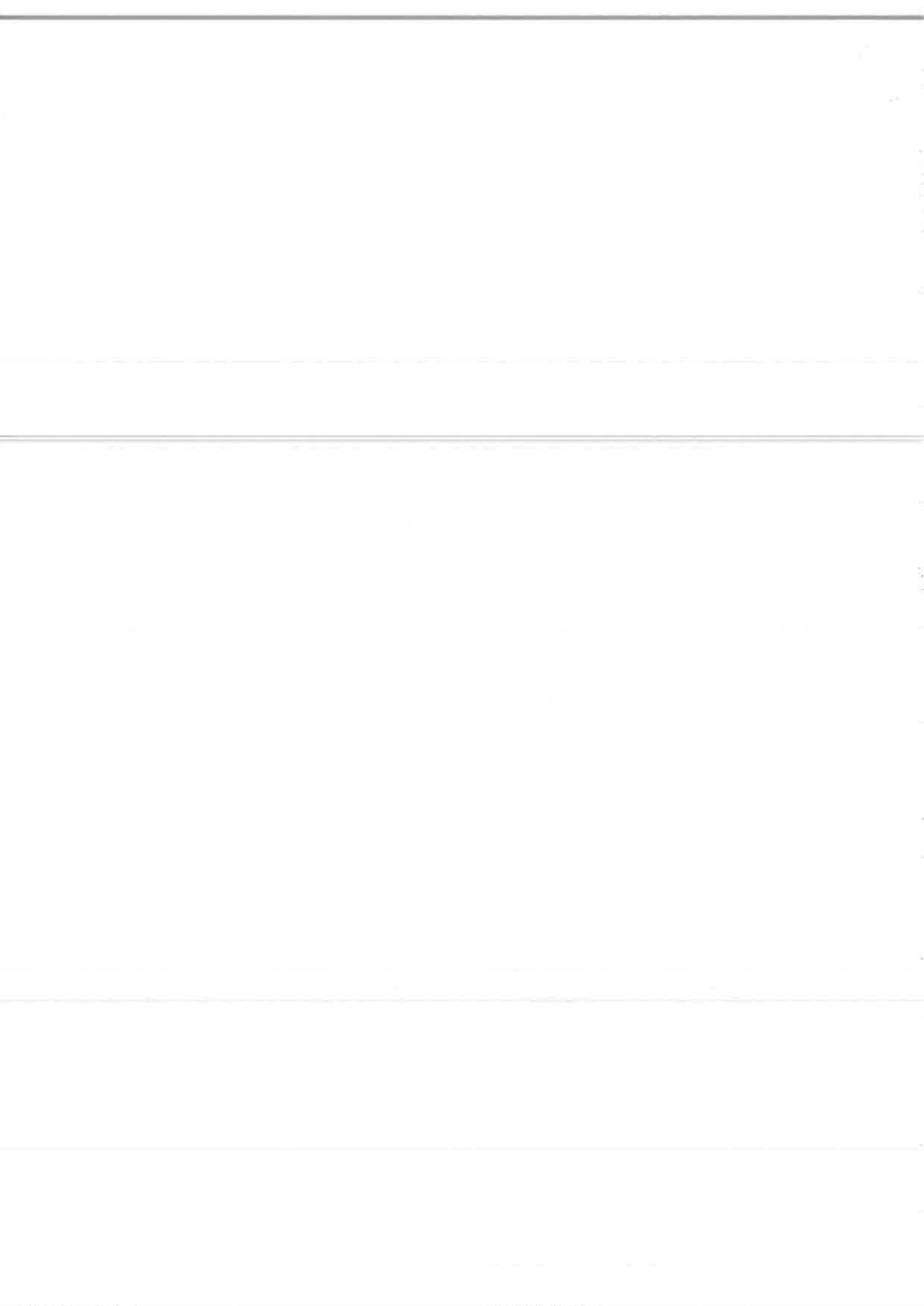
Cédric Haaser



Ayméric de La  
Morandière



Jean Bouquot



# **AREVA SA**

## **COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2014**

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

## SOMMAIRE

<b>BILAN</b> .....	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>6</b>
<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b> .....	<b>8</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS</b> .....	<b>9</b>
<b>1. ELEMENTS NOTABLES DES COMPTES 2014</b> .....	<b>9</b>
1.1. Contexte de l'arrêté des comptes 2014 .....	9
1.2. Dépréciation de titres de participations et créances rattachées.....	9
1.3. Emissions obligataires .....	10
1.4. Cession d'AREVA RENOUVELABLES.....	10
1.5. Contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental.....	10
<b>2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>11</b>
2.1. Evaluation des actifs corporels et incorporels .....	11
2.2. Immobilisations financières .....	11
2.3. Créances et dettes.....	11
2.4. Instruments financiers .....	12
2.5. Valeurs mobilières de placement.....	12
2.6. Comptes courants financiers.....	12
2.7. Emprunts obligataires .....	12
2.8. Provisions pour risques et charges .....	12
2.9. Avantages du personnel.....	13
2.10. Résultat exceptionnel.....	13
2.11. Tableau des flux de trésorerie .....	13
2.12. Informations fiscales .....	13
<b>3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b> .....	<b>14</b>
<b>4. NOTES SUR LE BILAN</b> .....	<b>15</b>
4.1. Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles.....	15
4.2. Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles .....	16
4.3. Immobilisations financières .....	17
4.4. Dépréciations des immobilisations financières .....	18
4.5. Etat des créances .....	19
4.6. Produits à recevoir .....	20
4.7. Trésorerie .....	20
4.8. Composition du capital .....	21
4.9. Capitaux propres .....	21
4.10. Provisions pour risques et charges .....	22
4.11. Etat des dettes .....	23
4.12. Charges à payer .....	25

<b>5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>26</b>
5.1. Résultat d'exploitation .....	26
5.2. Résultat financier .....	26
5.3. Résultat exceptionnel.....	27
5.4. Impôts sur les bénéfices.....	27
<b>6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>28</b>
6.1. Effectifs.....	28
6.2. Retraite et autres avantages au personnel .....	28
6.3. Informations en matière de crédit bail .....	29
6.4. Exposition de la société aux risques de marché .....	30
6.5. Entreprises liées .....	34
6.6. Engagements hors bilan .....	35
6.7. Rémunération des mandataires sociaux.....	36
6.8. Litiges et passifs éventuels.....	36
6.9. Tableau des filiales et participations.....	37

## BILAN

Actif <i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014			2013
		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		128 957	77 861	51 096	55 386
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisation incorporelles en cours		12 752		12 752	9 395
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4.1</b>	<b>141 709</b>	<b>77 861</b>	<b>63 849</b>	<b>64 781</b>
Terrains		204		204	204
Constructions		114	114		
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		64	64	1	5
Autres immobilisations corporelles		81 787	61 184	20 604	24 154
Immobilisations corporelles en cours		10 166		10 166	10 840
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>4.1</b>	<b>92 335</b>	<b>61 362</b>	<b>30 974</b>	<b>35 202</b>
Participations		6 419 276	4 106 231	2 313 045	6 447 666
Créances rattachées à des participations		6 423 123	1 125 442	5 297 680	7 346 700
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)					
Autres titres immobilisés		43 488	29 130	14 359	19 749
Prêts					
Autres immobilisations financières		24 781	3 188	21 593	25 545
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>4.3</b>	<b>12 910 668</b>	<b>5 263 991</b>	<b>7 646 677</b>	<b>13 839 659</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>13 144 712</b>	<b>5 403 213</b>	<b>7 741 499</b>	<b>13 939 642</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières et approvisionnements					
En-cours de production					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>Total stocks et en-cours</b>					
Avances et acomptes versés sur commandes		23 647		23 647	1 692
Créances clients et comptes rattachés		113 492		113 492	97 888
Autres créances		377 882	749	377 132	470 443
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>Total créances</b>	<b>4.5</b>	<b>491 374</b>	<b>749</b>	<b>490 625</b>	<b>568 331</b>
Valeurs mobilières de placements		1 481 032		1 481 032	1 438 822
Instruments de trésorerie		12 600		12 600	60 692
Disponibilités		1 778 096	1 268	1 776 828	1 405 701
<b>Total trésorerie</b>	<b>4.7</b>	<b>3 271 728</b>	<b>1 268</b>	<b>3 270 460</b>	<b>2 905 215</b>
Charges constatées d'avance		2 672		2 672	2 435
<b>Total actif circulant</b>		<b>3 789 422</b>	<b>2 018</b>	<b>3 787 404</b>	<b>3 477 674</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices		16 480		16 480	16 928
Primes de remboursement des obligations		20 690		20 690	20 376
Ecarts de conversion actif					170
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>16 971 304</b>	<b>5 405 231</b>	<b>11 566 074</b>	<b>17 454 789</b>

<b>Passif</b>	Note Annexe	2014	2013
<i>En milliers d'euros</i>			
Capital social	4.8	1 456 178	1 456 178
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 148 130	1 148 130
Réserve légale		145 618	145 618
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		9 707	9 707
Report à nouveau		3 896 177	4 076 332
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		- 5 309 351	-180 155
Subventions d'investissement		986	1 412
Provisions réglementées		6 230	4 587
<b>Total capitaux propres</b>	<b>4.9</b>	<b>1 353 674</b>	<b>6 661 808</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		73	73
<b>Total autres fonds propres</b>		<b>73</b>	<b>73</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques		200 656	7 807
Provisions pour charges		48 127	272 481
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>4.10</b>	<b>248 783</b>	<b>280 288</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		5 861 685	5 093 569
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		459 495	430 763
Emprunts et dettes financières divers		2 979 907	4 406 942
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		127 771	122 909
Dettes fiscales et sociales		22 167	23 123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		147	163
Autres dettes		377 356	321 954
Instruments financiers		70 293	36 424
Produits constatés d'avance		64 722	76 704
<b>Total dettes</b>	<b>4.11</b>	<b>9 963 543</b>	<b>10 512 549</b>
Ecarts de conversion passif			71
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>11 566 074</b>	<b>17 454 789</b>

## COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	2013
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits			
Prestations de services		487 137	490 444
<b>Chiffre d'affaires (1)</b>		<b>487 137</b>	<b>490 444</b>
Production stockée			
Production immobilisée		15 549	13 095
Subventions d'exploitation			10
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		4 035	9 664
Transferts de charges		3 188	- 8 998
Autres produits		440	185
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>510 349</b>	<b>522 396</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achat de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-154	-105
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		610 740	652 091
Impôts taxes et versements assimilés		4 189	1 701
Salaires et traitements		8 991	11 500
Charges sociales		7 140	3 478
Dotations d'exploitation		37 093	30 449
Autres charges		5 442	6 409
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>673 442</b>	<b>705 522</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5.1</b>	<b>-163 093</b>	<b>-183 126</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>Produits financiers</b>			
De participations		209 553	183 352
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		152	277
Autres intérêts et produits assimilés		113 399	83 933
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		1 238	209 666
Transferts de charges			
Différences positives de change		438 962	495 957
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		4 327	2 563
<b>Total des produits financiers</b>		<b>767 631</b>	<b>975 748</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 162 720	90 794
Intérêts et charges assimilées		322 936	268 627
Différences négatives de change		441 457	481 212
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 117	55 062
<b>Total des charges financières</b>		<b>5 928 229</b>	<b>895 695</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5.2</b>	<b>- 5 160 598</b>	<b>80 054</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>- 5 323 691</b>	<b>-103 072</b>
<i>(1) dont exportations directes</i>		54 052	61 233



## COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	2013
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		298	501
Sur opérations en capital		26 439	2 997
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations		240 665	2 876
Transfert de charges			
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>267 402</b>	<b>6 374</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion		26 419	4 347
Sur opérations en capital		101 870	92 168
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		197 270	87 789
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>325 559</b>	<b>184 304</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>5.3</b>	<b>- 58 157</b>	<b>-177 930</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	<b>5.4</b>	-72 496	-100 847
<b>RESULTAT NET</b>		<b>- 5 309 351</b>	<b>-180 155</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	2013
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>			
Résultat de l'exercice		- 5 309 351	- 180 155
Dotations nettes aux amortissements		30 275	38 652
Dotations nettes aux provisions		5 120 869	- 51 827
Résultat net sur cessions d'actifs		73 721	58 669
Autres éléments calculés		- 426	- 366
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>- 84 912</b>	<b>- 135 027</b>
(Augmentation) / diminution des stocks			
(Augmentation) / diminution des avances et acomptes versés sur commandes		- 21 956	2 999
Augmentation / (diminution) des avances et acomptes reçus sur commandes			
(Augmentation) / diminution des clients, comptes rattachés et autres créances		77 470	- 26 876
Augmentation / (diminution) des fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		47 410	- 61 095
<b>Flux de trésorerie d'exploitation (i)</b>		<b>18 013</b>	<b>- 219 999</b>
<b>Flux d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 18 784	- 21 726
Acquisitions d'immobilisations financières		- 2 470 949	- 2 607 554
Remboursements créances rattachées à des participations		3 324 152	3 046 408
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Cessions et réductions d'immobilisations financières		116 292	2 631
Autres flux liés aux investissements			
<b>Flux de trésorerie d'investissement (ii)</b>		<b>950 712</b>	<b>419 759</b>
<b>Flux de financement</b>			
Augmentation / (diminution) de capital et primes liées			
Dividendes versés			
Augmentation / (diminution) des dettes financières		713 761	322 706
<b>Flux de trésorerie de financement (iii)</b>		<b>713 761</b>	<b>322 706</b>
<b>Variation de trésorerie de l'exercice (i + ii + iii)</b>		<b>1 682 486</b>	<b>522 467</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>- 1 340 043</b>	<b>- 1 862 510</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>342 442</b>	<b>- 1 340 043</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dont le total est de 11 566 074 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage une perte de 5 309 351 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

Cette annexe comprend :

- Les faits marquants de l'exercice
- Les principes et méthodes comptables
- Les notes sur le bilan
- Les notes sur le compte de résultat
- Les informations complémentaires

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 mars 2015. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2015.

### **1. ELEMENTS NOTABLES DES COMPTES 2014**

#### **1.1. Contexte de l'arrêté des comptes 2014**

Le 18 novembre 2014, dans le cadre des travaux menés à échéance régulière par le Directoire en matière de gestion prévisionnelle de l'entreprise, AREVA a suspendu ses perspectives financières pour les exercices 2015 et 2016, en l'attente de leurs conclusions. Cette suspension a été motivée par les éléments suivants :

- les conséquences, sur le cash-flow opérationnel libre de 2015 et au-delà, du nouveau planning d'achèvement du projet Olkiluoto 3 et de l'impossibilité à ce jour d'adapter le rythme des paiements avec le client,
- le glissement du calendrier de redémarrage des réacteurs japonais, nonobstant les avancées récentes pour le redémarrage de deux premiers réacteurs,
- la révision des hypothèses de calendrier de lancement de nouvelles constructions de réacteurs (BG Réacteurs et Services), de contrats export dans le recyclage et de projets internationaux (BG Aval), compte tenu de la visibilité commerciale actuelle,
- l'atonie persistante du marché des services à la base installée, y compris en France.

Dans le cadre du processus budgétaire pour 2015, AREVA a travaillé à un renforcement de son plan de performance pour s'adapter à la conjoncture de marché qui demeure défavorable et entamé une révision de ses perspectives stratégiques et de son plan de financement à moyen terme, examinée dans le cadre de sa gouvernance. Ce plan de performance, destiné à préserver la continuité d'exploitation, s'articule autour de trois volets :

- repositionnement stratégique,
- plan de financement,
- plan de compétitivité

#### **1.2. Dépréciation de titres de participations et créances rattachées**

En lien avec la revue effectuée fin 2014-début 2015 des perspectives d'activité des différents Business Groups et au regard du contexte de marché actuel, des évolutions dans l'application de la réglementation relative aux provisions pour opérations de fin de cycle et des difficultés rencontrées sur certains contrats de construction ou modernisation en cours d'exécution, la rentabilité prévisionnelle des filiales de premier rang a été revue significativement à la baisse.

Les valeurs recouvrables en résultant se traduisent par la dépréciation de certains titres de participation et de créances rattachées à des participations détenues par AREVA SA (cf note 4.4.1):

- AREVA NP,
- AREVA MINES,
- AREVA ENERGIES RENOUVELABLES.

Au 31 décembre 2014, la perte d'AREVA SA s'élève à 5 309 351 milliers d'euros. Les capitaux propres d'AREVA SA demeurent positifs à cette même date.

### 1.3. Emissions obligataires

AREVA a lancé une émission obligataire d'un montant total de 750 millions d'euros à 9 ans (échéance 20 mars 2023) avec un coupon annuel de 3,125%.

L'encours atteint un montant total de 5 780 millions d'euros au 31 décembre 2014 en contrevaletur euros.

### 1.4. Cession d'AREVA RENOUEVABLES

Le 20 janvier 2014, AREVA et GAMESA sont entrés en négociations exclusives en vue de la création d'une coentreprise dans le domaine de l'éolien en mer. AREVA et GAMESA ont signé le 7 juillet 2014 des accords engageants pour la création de cette coentreprise, détenue à parts égales par les deux groupes. Dans ce cadre, les filiales qui seront apportées à la coentreprise ont été regroupées sous la société AREVA ENERGIES RENOUEVABLES, détenue à 100% par AREVA.

Ainsi, AREVA a cédé en 2014 sa participation dans AREVA RENOUEVABLES dont la valeur des titres s'élevait à 188 234 milliers d'euros au 31 décembre 2013, et dont le capital a préalablement été amorti en 2014 de 90 279 milliers d'euros.

### 1.5. Contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental

AREVA rencontre des difficultés dans l'exécution de contrats d'étude et de réalisation d'éléments d'un réacteur prototype expérimental, résultant notamment de demandes d'évolution par le client, de certaines spécifications techniques et de la défaillance de fournisseurs.

Au premier semestre 2014, les discussions qu'AREVA a commencé à engager courant 2013 avec son client ont permis de converger sur un nouveau planning et sur l'estimation des surcoûts à terminaison prévisibles sur le périmètre des contrats d'AREVA, intégrant une hypothèse de matérialisation de certains aléas.

Les discussions entre AREVA et son client ont été suspendues en raison d'un audit sur l'état du projet diligenté par l'Etat au deuxième trimestre 2014, dont les conclusions ont été rendues fin juin. Les discussions ont repris au second semestre 2014. Dans le cadre de ces discussions, AREVA a privilégié le plafonnement des risques financiers liés à ses contrats d'étude en contrepartie de la prise en charge par AREVA de l'essentiel des surcoûts avérés et probables identifiés à date. Ce plafonnement ne concerne pas la phase d'essais pour laquelle AREVA reste exposé aux éventuels dépassements dont il porterait la responsabilité. Le 27 février 2015, les directions générales d'AREVA et du CEA ont signé un accord, sous la forme d'un mandat de négociation, par leurs équipes respectives, des termes d'un règlement global de la situation du projet en ce sens. Dans ce contexte, un complément de provision de 187 millions d'euros a été doté au second semestre pour tenir compte de ces coûts et des termes de l'accord précité. (cf note 4.10.1)

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2014 de la Société AREVA SA est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### 2.1. Evaluation des actifs corporels et incorporels

Les actifs corporels et incorporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en services.

Ils sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement est au maximum de :

- trois ans pour les logiciels d'application acquis,
- huit ans pour les progiciels de gestion intégrés
- vingt-cinq ans pour les bâtiments,
- dix ans pour les agencements et installations et le mobilier de bureau,
- cinq ans pour le matériel de bureau, informatique et le matériel de transport.

Cet amortissement est éventuellement complété lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

### 2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'entend du prix d'achat majoré des coûts directement attribuables et notamment les frais d'acquisition de titres.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage ou d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique.

Cette dépréciation est calculée en fonction de la quote-part de l'actif net détenu à la fin de l'exercice. Il est également tenu compte dans cette appréciation de la rentabilité prévisionnelle ou de la valeur de marché des filiales, ainsi que des évènements ou situations intervenues post-clôture.

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### 2.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours du change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les créances et dettes en monnaies étrangères bénéficiant d'une couverture de change spécifique sont comptabilisées en euros et au cours fixé par cette couverture. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

#### 2.4. Instruments financiers

AREVA SA utilise des instruments dérivés pour couvrir les risques de change, de taux d'intérêt et de prix sur les matières premières liés à des opérations réalisées soit par ses filiales, soit par elle-même. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en : contrats de change à terme, swaps de devises et de taux, swaps inflation, options de change et contrats à terme sur matières premières.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières. Les instruments dérivés négociés à des fins de couverture de l'exposition des filiales font l'objet d'un retournement sur le marché auprès de contreparties bancaires ainsi, la position de dérivés d'AREVA SA vis-à-vis des filiales est symétrique à la position d'AREVA SA vis-à-vis des banques.

Principes comptables appliqués :

- S'agissant des dérivés négociés à des fins de couverture des filiales, les gains et pertes de ces instruments sont constatés en résultat à l'échéance de façon symétrique aux gains et pertes comptabilisés au titre des dérivés négociés par AREVA SA vis-à-vis des banques.
- Les dérivés de taux négociés par AREVA SA sont considérés comme des instruments de couverture. Les intérêts sont comptabilisés en cours.

#### 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence. La valeur d'inventaire est égale à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice.

Les autres placements de trésorerie, tels que les titres de créances non cotés, font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation distincte.

#### 2.6. Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers sont présentés au poste « disponibilités » lorsqu'ils sont à l'actif. Dans le cas contraire, ils figurent au passif dans les dettes financières.

#### 2.7. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés en dettes financières, conformément aux règles préconisées par le Plan Comptable Général.

Les primes de remboursement et charges à répartir liées aux emprunts obligataires sont amorties linéairement suivant la durée de ces emprunts.

#### 2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées en conformité avec la réglementation relative aux passifs (CRC 2000-06) du 7 décembre 2000.

Des provisions pour risques et charges sont constituées, notamment pour faire face aux charges résultant éventuellement de restructurations ou de litiges en cours.

Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information en annexe (cf. 4.10).

## 2.9. Avantages du personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

La société comptabilise également la totalité du montant de ses engagements, netté des éventuels actifs de couverture et éléments non reconnus, en matières de retraite, indemnités de départ, et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilités de présence, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies à la date d'ouverture,
- juste valeur des actifs du régime à la date d'ouverture.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

## 2.10. Résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels, par leur fréquence ou leur montant, ont été maintenus en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de la société ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel, ainsi que les opérations pour lesquelles le Plan Comptable Général a spécifiquement prévu la comptabilisation à ce niveau du compte de résultat (provisions réglementées, reprises de subventions d'équipement, résultats sur cessions de certains actifs...).

## 2.11. Tableau des flux de trésorerie

La société applique la « méthode indirecte » pour la présentation des flux de trésorerie. La trésorerie est composée des éléments suivants : caisses, soldes bancaires disponibles, placements à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine et comptes courants financiers.

Les acquisitions (cessions) de titres de placement à plus de trois mois ne relèvent pas, pour la société, de la politique d'investissement, mais sont des décisions d'optimisation de la trésorerie. Elles ne sont donc pas incluses dans le flux d'investissement mais sont présentées en diminution (augmentation) de la variation des disponibilités, qui détermine la variation de la trésorerie.

## 2.12. Informations fiscales

AREVA SA s'est constituée, en application de l'article 223A du Code Général des Impôts seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elles et les filiales dont elle détient 95% au moins du capital. Ce régime continue à s'appliquer pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les relations entre AREVA SA et ses filiales intégrées sont régies par une convention d'intégration fiscale établie selon le principe de neutralité qui définit notamment les modalités de répartition des impôts concernés par l'intégration fiscale et les règles applicables en cas de sortie.

Enfin, selon l'article 39-1-2° du CGI, seuls sont déductibles du bénéfice imposable les amortissements dûment constatés en comptabilité. Or la fiscalité étant utilisée quelques fois à des fins de politique économique notamment pour l'incitation à l'investissement, les entreprises ont la possibilité de constater des amortissements non nécessaires sur le plan comptable. Par ailleurs, certains textes fiscaux étant en divergences avec des règles comptables, AREVA comptabilise des amortissements dérogatoires pour ne pas contrevenir à la règle de l'amortissement minimum linéaire cumulé.

### 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 8 janvier 2015, l'assemblée générale extraordinaire d'AREVA SA a décidé la transformation de la forme de gouvernance de la société de société anonyme à conseil de surveillance et directoire à société anonyme à conseil d'administration. Le même jour, le conseil d'administration nouvellement nommé a choisi de dissocier la présidence du conseil et l'exercice de la direction générale. MM. Philippe Varin et Philippe Knoche ont été nommés président du conseil d'administration et directeur général d'AREVA, respectivement.



## 4. NOTES SUR LE BILAN

## 4.1. Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes	Note Annexe	2013	Fusion Apport Scission	Augment.	Diminutions	Virements de poste à poste	2014
<i>En milliers d'euros</i>							
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires		116 365		12 715	123		128 957
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisation incorporelles en cours		9 395		13 529	10 172		12 752
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>125 760</b>		<b>26 244</b>	<b>10 295</b>		<b>141 709</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains		204					204
Constructions :							
- Constructions sur sol propre		114					114
- Constructions sur sol d'autrui							
- Constructions, installations générales, Inst. techniques, matériel et outillage industriels :							
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels		64					64
- Actifs coûts de démantèlement							
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménagements divers		61 499		1 063			62 562
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		17 628		1 598			19 226
- Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours		10 840		7 339	8 013		10 166
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>90 349</b>		<b>10 000</b>	<b>8 013</b>		<b>92 335</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles est essentiellement liée à l'activation des projets suivants :

- Projet SAPHIR (3 477 milliers d'euros) - Périmètre RH
- Projet EFFIPRINT (1 598 milliers d'euros) – Périmètre DSI
- Projet CRM Gestion temps (1 292 milliers d'euros) – Périmètre ICO
- Projet PHILEAS (1 470 milliers d'euros) – Périmètre Finance
- Projet Mutualisation (970 milliers d'euros) – Périmètre DSI
- Projet de sécurisation du Core Model (696 milliers d'euros) – Périmètre Finance
- Logiciel de gestion et de santé (329 milliers d'euros) – Périmètre Finance (D3SE)
- Projet Polyphème (976 milliers d'euros) – Périmètre RH

L'augmentation des immobilisations corporelles est essentiellement due à la mise en service d'aménagements et d'agencements de certains niveaux de la Tour AREVA.

## 4.2. Amortissements &amp; dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et dépréciations	Note Annexe	2013	Fusion Apport Scission	Augment.	Diminutions	Virements de poste à poste	2014
<i>En milliers d'euros</i>							
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires		60 979		16 922	40		77 861
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisation incorporelles en cours							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>60 979</b>		<b>16 922</b>	<b>40</b>		<b>77 861</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains et aménagements							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre		114					114
- Constructions sur sol d'autrui							
- Constructions, install. générales, Inst. techniques, matériel et outillage industriels :							
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels		60		4			64
- Actifs coûts de démantèlement							
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménag. ..		40 788		4 780			45 568
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		14 185		1 431			15 616
- Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours							
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>55 147</b>		<b>6 215</b>			<b>61 362</b>

## 4.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes						2014
En milliers d'euros	Note Annexe	2013	Fusion Apport Scission	Augmentations	Diminutions	
Participations	4.3.1	6 453 458		155 024	189 206	6 419 276
Créances rattachées à des participations	4.3.2	7 430 585		2 314 796	3 322 258	6 423 123
T.I.A.P						
Autres titres immobilisés	4.3.3	43 488				43 488
Prêts						
Autres immobilisations financières :						
- Créances de démantèlement						
- Actifs de démantèlement - Part Tiers						
- Divers immobilisations financières	4.3.4	25 545		1 129	1 893	24 781
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>13 953 076</b>		<b>2 470 949</b>	<b>3 513 357</b>	<b>12 910 668</b>

4.3.1. Le poste "Participations" s'élève à montant de 6 419 276 milliers d'euros. Il se constitue principalement des titres ci-dessous :

- AREVA NP	3 042 165	milliers d'euros
- AREVA MINES	2 356 194	milliers d'euros
- AREVA NC	523 292	milliers d'euros
- CERE	251 541	milliers d'euros
- AREVA ENERGIES RENOUVELABLES	155 003	milliers d'euros

Dans le cadre de la création de la coentreprise dans l'éolien en mer avec GAMESA,

- AREVA a cédé en 2014 sa participation dans AREVA RENOUVELABLES dont la valeur des titres s'élevait à 188 234 milliers d'euros au 31 décembre 2013, et dont le capital a préalablement été amorti en 2014 de 90 279 milliers d'euros ;
- AREVA a souscrit en 2014 aux augmentations de capital de sa filiale AREVA ENERGIES RENOUVELABLES pour 155 000 milliers d'euros.

4.3.2. Le poste « créances rattachées à des participations », d'un montant de 6 423 123 milliers d'euros, concerne des prêts moyen terme accordés à des sociétés du Groupe, y compris les intérêts courus (cf. note 4.6). Les principales sociétés concernées au 31 décembre 2014 sont :

- SOCIETE ENRICHISSEMENT TRICASTIN	1 926 983	milliers d'euros
- AREVA NP SAS	1 817 710	milliers d'euros
- CRI CANADA	1 032 168	milliers d'euros (1 451 538 KCAD)
- AREVA Inc	888 342	milliers d'euros (1 078 537 KUSD)
- AREVA ENERGIES RENOUVELABLES	180 000	milliers d'euros
- EURODIF	120 148	milliers d'euros
- URAMIN CENTRAFRIQUE	98 442	milliers d'euros ( 119 519 KUSD)
- ATMEA	77 500	milliers d'euros
- AREVA SOLAR Inc	65 894	milliers d'euros ( 80 002 KUSD)
- AREVA ENRICHMENT SERVICES LLC	58 510	milliers d'euros ( 71 037 KUSD)

4.3.3. Le poste « Autres titres immobilisés » comprend essentiellement les titres JAPAN STEEL à hauteur de 43 305 milliers d'euros.

4.3.4. Le poste « Autres immobilisations financières » comprennent :

- Les dépôts de garantie liés aux baux commerciaux des sites de Courbevoie « Tour AREVA » et de Paris « rue Lafayette » pour environ 6 841 milliers d'euros au 31 décembre 2014,
- La participation d'AREVA dans la mutuelle d'assurance Elini (European Liability Insurance for Nuclear Industry) qui s'élève à 6 741 milliers d'euros au 31 décembre 2014, et la participation dans la mutuelle BlueRE pour 320 milliers d'euros,
- Les actions propres rachetées au fonds FRAMEPARGNE dans le cadre d'un contrat de liquidité pour 9 937 milliers d'euros,
- Le contrat de liquidité avec Natixis pour 793 milliers d'euros.

## 4.4. Dépréciations des immobilisations financières

Dépréciations <i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2013	Fusion Apport Scission	Augmenta ..	Diminutions	2014
Participations	4.4.1	5 792		4 101 353	915	4 106 231
Créances rattachés à des participations T.I.A.P	4.4.2	83 885		1 041 557		1 125 442
Autres titres immobilisés	4.4.3	23 739		5 390		29 130
Prêts						
Autres immobilisations financières :						
- Créances de démantèlement						
- Actifs de démantèlement - Part Tiers						
- Divers immobilisations financières	4.4.4			3 188		3 188
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>113 417</b>		<b>5 151 488</b>	<b>915</b>	<b>5 263 991</b>

**4.4.1** Compte tenu des règles et méthodes comptables (cf 2.2.) les dotations aux provisions sur titres de participation correspondent à la dépréciation des titres :

- AREVA NP pour 3 042 165 milliers d'euros,
- AREVA MINES pour 904 000 milliers d'euros,
- AREVA ENERGIES RENOUVELABLES pour 155 003 milliers d'euros,
- AREVACOM pour 121 milliers d'euros,
- AREVADELFI pour 65 milliers d'euros.

Les reprises correspondent aux provisions sur les titres :

- les titres CILAS pour 869 milliers d'euros,
- AREVA ENTREPRISES Inc pour 43 milliers d'euros.

**4.4.2** La variation des provisions sur créances rattachées à des participations correspond aux dotations des créances :

- AREVA NP pour 955 000 milliers d'euros,
- AREVA ENERGIES RENOUVELABLES pour 72 000 milliers d'euros,
- URAMIN CENTRAFRIQUE pour 14 557 milliers d'euros.

**4.4.3** La variation des provisions sur autres titres immobilisés est composée de la dotation pour dépréciation des titres JAPAN STEEL WORKS pour 5 390 milliers d'euros.

**4.4.4** La variation de provision des autres immobilisations financières correspond à la dépréciation des actions d'autocontrôle d'AREVA SA pour 3 188 milliers d'euros, suivant le cours de bourse de l'action AREVA au 31 décembre 2014.

## 4.5. Etat des créances

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Montant Brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations		6 423 123	189 440	6 233 682
Prêts				
Autres immobilisations financières :				
- Créances de démantèlement				
- Actifs de démantèlement - Part Tiers				
- Divers immobilisations financières		24 781	797	23 984
<b>Total créances immobilisées</b>		<b>6 447 903</b>	<b>190 237</b>	<b>6 257 666</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Fournisseurs : avances et acomptes versés</b>				
		<b>23 647</b>	<b>23 647</b>	
<b>Créances de l'actif circulant</b>				
Clients douteux				
Autres créances Clients		113 492	113 492	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques		87 593	87 593	
- Taxe sur la valeur ajoutée		38 124	38 124	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		185	185	
- Etat divers				
Groupe et associés		30 624	30 624	
Débiteurs divers et autres créances		221 356	221 356	
<b>Total créances brutes actif circulant</b>		<b>491 374</b>	<b>491 374</b>	
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>2 672</b>	<b>2 672</b>	
<b>TOTAL DES CREANCES BRUTES</b>		<b>6 965 597</b>	<b>707 931</b>	<b>6 257 666</b>

**4.6. Produits à recevoir**

(décret 83-1020 du 29-11-1983 – article 23)

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	2013
<b>Immobilisations financières</b>			
Créances rattachées à des participations	4.6.1.	38 726	155 369
Autres immobilisations financières			
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>38 726</b>	<b>155 369</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Clients et comptes rattachés		17 046	13 996
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			459
Débiteurs divers et autres créances		195 395	220 708
<b>Total créances actif circulant</b>		<b>212 440</b>	<b>234 646</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		<b>8</b>	<b>2</b>
<b>Disponibilités</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>251 174</b>	<b>390 017</b>

**4.6.1** La variation des intérêts courus sur les créances rattachées à des participations provient essentiellement des créances accordées aux sociétés :

- AREVA Inc,	7 031	milliers d'euros
- AREVA NP,	8 370	milliers d'euros
- SET	-69 506	milliers d'euros
- URAMIN HOLDING	- 65 602	milliers d'euros.

**4.7. Trésorerie**

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	2013
Autres valeurs mobilières de placement	4.7.1.	1 481 032	1 438 822
Dépréciations		1 481 032	1 438 822
Instruments de trésorerie		12 600	60 692
Comptes courants financiers		1 728 017	1 350 377
Dépréciations		- 1 268	- 1 111
		1 726 749	1 349 266
Disponibilités		50 079	56 436
<b>TOTAL TRESORERIE</b>		<b>3 270 460</b>	<b>2 905 215</b>

**4.7.1.** Les autres valeurs mobilières de placement sont constituées principalement de certificats de dépôt pour 80 000 milliers d'euros, de SICAV de trésorerie et bons du trésor pour 1 399 328 milliers d'euros, et des actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité pour 1 498 milliers d'euros.

## 4.8. Composition du capital

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12)

Catégories de titres	valeur nominale	Nombre de titres			
		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Actions ordinaires	3,80 euros	383 204 852			383 204 852

Depuis le 30 mai 2011, l'action AREVA est cotée sur le compartiment A du marché réglementé du NYSE Euronext à Paris, sous le code ISIN FR0011027143.

Au 31 décembre 2014, le capital social AREVA SA présenté ci-dessus est réparti de la manière suivante :

	2014	2013	2012
CEA	54,4%	61,5%	68,9%
Etat français	28,8%	21,7%	14,3%
Kuwait Investment Authority (KIA)	4,8%	4,8%	4,8%
CDC / BPI France Participations	3,3%	3,3%	3,3%
Total	1,0%	1,0%	1,0%
Actionnaires salariés	1,2%	1,2%	0,2%
EDF	2,2%	2,2%	2,2%
Public	4,0%	4,0%	4,0%
Actions rachetées (autocontrôle)	0,2%	0,2%	1,2%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 4.9. Capitaux propres

En milliers d'euros	Note Annexe	2013	Affectation Résultat	Apport Scission	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminutions	2014
Capital souscrit		1 456 178						1 456 178
Primes liées au capital		1 148 130						1 148 130
Ecart de réévaluation								
Réserve légale		145 618						145 618
Réserves indisponibles								
Réserves réglementées		3 304						3 304
Autres Réserves		6 403						6 403
Report à nouveau		4 076 331	- 180 155					3 896 177
Résultat de l'exercice		- 180 155	180 155		- 5 309 351			- 5 309 351
Subventions d'investissements nettes		1 412					426	986
Provisions réglementées		4 587				1 643		6 230
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>6 661 808</b>			<b>- 5 309 351</b>	<b>1 643</b>	<b>426</b>	<b>1 353 674</b>

## 4.10. Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2013	Fusion Apport Scission	Augment.	Diminutions	Reclass.	2014
<b>Provisions pour risques</b>							
Provisions pour litiges							
Provisions pour garanties données aux clients							
Provisions pour impôts				856			856
Provisions pour pertes de change		170			170		
Autres provisions pour risques	4.10.1	7 638		196 403	4 240		199 800
<b>Total des provisions pour risques</b>		<b>7 807</b>		<b>197 258</b>	<b>4 410</b>		<b>200 656</b>
<b>Provisions pour charges</b>							
Provisions pour retraites, et obligation similaires		2 700		293	1 136		1 857
Provisions pour impôts	4.10.2	238 765			238 765		
Provisions pour achèvement des travaux							
Provisions pour charges à encourir							
Provisions pour réaménagement des sites miniers							
Provisions pour fin de cycle							
Provisions pour décontamination des outillages							
Autres provisions pour charges	4.10.3	31 016		15 967	713		46 270
<b>Total des provisions pour charges</b>		<b>272 481</b>		<b>16 260</b>	<b>240 614</b>		<b>48 127</b>
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>280 288</b>		<b>213 518</b>	<b>245 023</b>		<b>248 783</b>
Dont dotations et reprises							
- d'exploitation				10 321	4 035		
- financières				7 571	323		
- exceptionnelles				195 627	240 665		

**4.10.1** La variation des autres provisions pour risques concerne pour l'essentiel les pertes latentes sur swap de taux et une provision de 187 000 milliers d'euros constituée au titre du projet de construction d'un réacteur expérimental, pour tenir compte, de la prise en charge par AREVA d'une part majoritaire des coûts avérés et probables identifiés à date sur les contrats d'étude et de réalisation de ce réacteur en contrepartie du plafonnement des risques financiers associés.

**4.10.2** La variation des provisions pour charges comprend pour l'essentiel la reprise de provision pour impôts latents liée à l'utilisation anticipée des déficits fiscaux de certaines filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale. Cette provision a été intégralement reprise au 31 décembre 2014 pour 238 765 milliers d'euros.

**4.10.3** La variation des autres provisions pour charges correspondent pour l'essentiel à des engagements en matière de locations immobilières sans avantage économique futur pour la société suite à la restructuration des implantations immobilières parisiennes de la société, et à des engagements en matière d'utilisation de licences.



## 4.11. Etat des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires	4.11.1	5 861 685	81 600	2 580 085	3 200 000
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	4.11.2	459 495	259 495	200 000	
Emprunts et dettes financières divers :	4.11.3	2 979 907	2 979 821		86
<b>Total dettes financières</b>		<b>9 301 087</b>	<b>3 320 915</b>	<b>2 780 085</b>	<b>3 200 086</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>					
<b>Autres dettes</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		127 771	127 711		
Dettes fiscales et sociales :					
- Personnel et comptes rattachés		4 088	4 088		
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 669	1 669		
- Etat et autres collectivités publiques :					
. Taxe sur la valeur ajoutée		13 599	13 599		
. Autres impôts et taxes		1 495	1 495		
. Impôts sur les bénéfices		1 317	1 317		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		147	147		
Groupe et associés		150 950	150 950		
Autres dettes		226 407	226 407		
Instruments de trésorerie		70 293	70 293		
<b>Total autres dettes</b>		<b>597 734</b>	<b>597 734</b>		
Produits constatés d'avance	4.11.4	64 722	12 471	29 121	23 131
<b>Total produits constatés d'avance</b>		<b>64 722</b>	<b>12 471</b>	<b>29 121</b>	<b>23 131</b>
<b>TOTAL DES DETTES BRUTES</b>		<b>9 963 543</b>	<b>3 931 120</b>	<b>2 809 206</b>	<b>3 223 217</b>

## 4.11.1. Emprunts obligataires

*(en millions d'euros)*

Date d'émission	Nominal	Devise	Taux nominal	Échéance
23 septembre 2009	975	EUR	3,875%	2016
23 septembre 2009	1 000	EUR	4,875%	2024
06 novembre 2009	750	EUR	4,375%	2019
22 septembre 2010	750	EUR	3,500%	2021
05 octobre 2011	800	EUR	4,625%	2017
04 avril 2012	200	EUR	TEC 10 + 2.125%	2022
04 septembre 2013	500	EUR	3,250%	2020
20 septembre 2013	8 000	JPY	1,156%	2018
20 mars 2014	750	EUR	3,125%	2023
<b>Total</b>	<b>5 780 (*)</b>			

(\*) au cours de conversion de 145,23 JPY pour 1 EUR

Le groupe a émis un emprunt obligataire au cours de l'exercice 2014 pour un montant de 750 millions d'euros qui vient s'ajouter aux émissions faites de 2009 à 2013.

Le total des tirages obligataires s'élève à un nominal total de 5 780 millions d'euros. Sur ce montant 1 800 millions d'euros ont été couverts contre taux variable EUR au moyen de swaps de taux.

**4.11.2. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Au 31 décembre 2014 ce poste s'élève à 459 495 milliers d'euros se décomposant principalement:

- Comptes bancaires créditeurs pour 59 329 milliers d'euros ;
- Deux crédits Banque Européenne d'Investissement pour 400 000 milliers d'euros ;

**4.11.3. Emprunts et dettes financières divers**

Au 31 décembre 2014 ce poste s'élève à 2 979 907 milliers d'euros se décomposant principalement :

- Des billets de trésorerie pour 172 000 milliers d'euros ;
- Des dettes rattachées aux participations pour 8 157 milliers d'euros ;
- Les comptes courants financiers passifs pour 2 799 664 milliers d'euros. Les principales sociétés concernées au 31 décembre 2014 sont :
  - AREVA NC pour 1 168 107 milliers d'euros
  - AREVA TA pour 297 897 milliers d'euros
  - CERE pour 235 704 milliers d'euros
  - TN INTERNATIONAL pour 146 946 milliers d'euros
  - SOFIDIF pour 137 565 milliers d'euros
  - AREVA IR pour 98 633 milliers d'euros
  - SET pour 98 207 milliers d'euros
  - AREVA Inc pour 83 215 milliers d'euros
  - AREVA BUSINESS SUPPORT pour 70 672 milliers d'euros
  - FBFC International pour 45 054 milliers d'euros

**4.11.4 Produits constatés d'avance**

Le groupe a procédé en 2013 à un rachat partiel des souches obligataires 2016 et 2017. Simultanément, Areva a dénoué des swaps de taux qui avaient été mis en place pour couvrir ces souches (receveur taux fixe / payeur taux variable). Compte tenu des conditions de marché, ces dénouements de swaps de taux ont généré un gain comptabilisé en produits constatés d'avance et étalé sur la durée restante des emprunts pour matérialiser le taux effectif des emprunts sur la durée de ces derniers. Ces gains viennent s'ajouter aux dénouements réalisés en 2011.

	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Produits constatés d'avance exploitation	387	
Produits constatés d'avance financiers	64 337	76 704
<b>Total</b>	<b>64 722</b>	<b>76 704</b>

## 4.12. Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	2013
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		81 600	63 290
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		165	230
Emprunts et dettes financières divers			3
<b>Total dettes financières</b>		<b>81 766</b>	<b>63 523</b>
<b>Autres dettes</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		88 306	93 738
Dettes fiscales et sociales		6 757	10 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		185 104	173 951
<b>Total autres dettes</b>		<b>280 167</b>	<b>278 565</b>
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>		<b>361 933</b>	<b>342 087</b>

## 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires comprend notamment :

- les refacturations aux filiales d'une redevance de marque et de prestations de services partagés pour un total de 384 419 milliers d'euros,

La redevance de marque est due par l'ensemble des entités clientes de la marque AREVA et des activités associées. Ces activités sont de trois types :

- les activités de marketing et commerciales,
- les activités de communication,
- les activités liées aux affaires publiques.

Son taux par défaut est 0,9% du chiffre d'affaires contributif des filiales concernées. Les prestations de services partagés sont facturées en fonction d'un catalogue de service.

- les revenus des activités immobilières pour 44 440 milliers d'euros,
- la refacturation de mise à disposition de personnels pour 13 238 milliers d'euros

Les charges d'exploitation résultent de l'activité propre à la holding et des services apportés aux filiales. La perte d'exploitation s'élève à 163 093 milliers d'euros.

### 5.2. Résultat financier

Le résultat financier comprend notamment :

- |   |             |                      |
|---|-------------|----------------------|
| • des dividendes des autres titres .....  | 152         | milliers d'euros     |
| • des produits de placements.....   | 475         | milliers d'euros     |
| • un produit net sur comptes courants et créances rattachées aux participations ..... | 215 663     | milliers d'euros     |
| • un produit net sur instruments financiers .....                                     | 22 490      | milliers d'euros     |
| • des charges financières sur emprunts .....  | - 238 611   | milliers d'euros     |
| • un résultat de change .....   | - 2 495     | milliers d'euros     |
| • des dotations nettes aux provisions.....  | - 5 161 482 | milliers d'euros (1) |
| • un produit net de cession de VMP.....   | 3 210       | milliers d'euros     |

(1) dont dépréciation de titres de participations pour 4 101 353 milliers d'euros, et dépréciation des créances rattachées à des participations pour 1 041 557 milliers d'euros

### 5.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre principalement :

- la moins-value constatée sur la cession des titres AREVA RENOUELABLES pour .....71 942 milliers d'euros,
- le résultat de la liquidation d'AREVA ENTREPRISES Inc pour .....7 611 milliers d'euros
- des charges et dotations aux provisions en lien avec la restructuration des implantations immobilières parisiennes de la société pour .....23 120 milliers d'euros,
- une dotation aux provisions pour risques liée à un projet de réacteur prototype expérimental pour .....187 000 milliers d'euros,
- la reprise de provision pour impôt latent pour .....238 765 milliers d'euros.
- des conséquences de contrôles fiscaux pour .....3 122 milliers d'euros

### 5.4. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts, AREVA SA s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble du groupe intégré.

Au titre de l'exercice 2014, AREVA SA et ses filiales intégrées ont dégagé un déficit d'ensemble d'un montant de 364 526 milliers d'euros.

Le produit d'impôt comptabilisé pour l'exercice 2014 s'élève à 308 558 milliers d'euros.

Il se décompose comme suit :

- Economies d'impôt réalisées du fait du régime de l'intégration fiscale : .....67 287 milliers d'euros
- Impôt sur les sociétés au titre du bénéfice d'ensemble 2013 : .....4 642 milliers d'euros
- Variation de la provision pour impôts latents : .....238 765 milliers d'euros
- Crédits d'impôt : .....1 967 milliers d'euros
- Dotation aux provisions pour contrôle fiscal : .....- 4 103 milliers d'euros

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.1. Effectifs

Au 31 décembre 2014, l'effectif de la société est de 29 personnes et se répartit de la manière suivante :

	2014	2013	2012
Cadres	29	34	100
Agents de maîtrise	0	3	22
Employés	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>122</b>

### 6.2. Retraite et autres avantages au personnel

La société AREVA SA verse à ses salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté.

Ce régime, dit à prestations définies, est comptabilisé conformément aux principes comptables définis dans la note 2.9. La société AREVA SA fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Rapprochement avec le bilan (en milliers d'euros)	2014	2013	2012
TOTAL PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL	1 857	2 700	2 759

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2014	2013	2012
Inflation	1,60%	1,80%	1,90%
Taux d'actualisation	1,85%	3,25%	3,25%

- Tables de mortalité utilisées : INSEE 2000-2002 Hommes/Femmes
- Age de départ à la retraite pour les cadres 64 ans et 62 ans pour les non cadres
- Taux de sortie moyen

	Cadres	Non Cadres
<30 ans	1.60%	1.60%
30-39	1.60%	1.60%
40-49	1.60%	1.60%
50-54	1.60%	1.60%
55 et plus	0.00%	0.00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue nette d'inflation

	Cadres	Non Cadres
<30 ans	1.50%	0.50%
30-39	1.50%	0.50%
40-49	1.50%	0.50%
50-54	1.50%	0.50%
55 et plus	1.50%	0.50%

## Analyse du montant net comptabilisé

(en millier d'euros)	2014	2013	2012
Dette actuarielle	3 772	3 660	3 510
Juste valeur des actifs de couverture			
Gains / (Pertes) actuariels non comptabilisés	- 1 566	- 903	- 667
(Coûts) / Gains sur services passés non comptabilisés	- 349	- 57	- 84
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>1 857</b>	<b>2 700</b>	<b>2 759</b>

## Variation de la provision

(en millier d'euros)	2014	2013	2012
Variation de provision :			
Solde retraité à l'ouverture	2 700	2 759	2 619
Fusion Acquisition / Transfert (1)	- 1 134	- 450	
Charge totale	293	418	363
Cotisations et prestations payées	- 2	- 27	- 223
<b>Solde comptabilisé au 31 décembre</b>	<b>1 857</b>	<b>2 700</b>	<b>2 759</b>

(1) Variation de passif liée aux transferts entrants en provenance de AREVA NC SA et aux transferts sortants vers AREVA Business Support.

## Analyse de la charge de l'exercice

(en millier d'euros)	2014	2013	2012
Coût des services rendus de la période	172	245	214
Coût sur actualisation	108	117	144
Rendement attendu des actifs de couverture			
Amortissement des pertes ou gains actuariels	4	33	5
Amortissement du coût des services passés	9	24	
Effet de mise en place, réductions, cessations de plans			
<b>Total de la charge de l'exercice</b>	<b>293</b>	<b>418</b>	<b>363</b>

## 6.3. Informations en matière de crédit bail

Au cours de l'exercice 2014, les contrats de crédit-bail portés par la société EURIWARE ont été repris par AREVA SA en date du 30 avril 2014.

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Matériel informatique	6 066	6 066	6 222	4 809	-	11 031	-
<b>TOTAUX</b>	<b>6 066</b>	<b>6 066</b>	<b>6 222</b>	<b>4 809</b>	<b>-</b>	<b>11 031</b>	<b>-</b>

#### 6.4. Exposition de la société aux risques de marché

##### • Objectifs généraux

AREVA dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidité auxquels il est exposé.

Au sein de la Direction Financière, la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie (DOFT) intervient sur les marchés financiers, en tant que centre de services et de gestion des risques financiers d'AREVA. Elle dispose pour cela de l'organisation (*Front/Middle/Back Office et comptabilité*) garantissant la séparation des fonctions, des moyens humains et techniques et des systèmes d'information nécessaires. Le périmètre d'opérations traitées par la DOFT couvre le change et les matières premières, la centralisation de trésorerie, les financements internes et externes et la gestion du risque de taux, l'endettement bancaire, les placements et le suivi de la gestion d'actifs déléguée.

Pour rendre compte des risques financiers et des limites de position associées, la DOFT produit un reporting mensuel présentant ses positions et les performances de ses activités de gestion. Ce reporting est adressé à la Direction Générale, et aux directions financière, juridique, et de la stratégie. Des reportings hebdomadaires à destination du Directeur Financier, incluant la valorisation de l'ensemble des positions à leurs valeurs de marché, complètent le dispositif et permettent de suivre le risque de contrepartie.

##### • Risque de change

La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats d'AREVA.

**Risque Bilancier :** Les prêts et emprunts accordés par AREVA à ses filiales sont systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change.

Dans le cas d'investissement long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, AREVA neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise.

**Risque transactionnel :** La politique d'AREVA approuvée par le Comité Exécutif vise à couvrir de façon systématique les risques de change certains générés par son activité, et recommande, dans la mesure du possible, de couvrir les risques incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, AREVA met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et maturité à des sous jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appels d'offre en devise).

La Direction des Opérations Financière et de la Trésorerie couvre ses positions en direct avec ses contreparties bancaires. Un dispositif de limites strict, portant notamment sur les positions de change autorisées de la Salle des Marchés et les résultats, calculés en marked to market, est contrôlé quotidiennement par des équipes spécialisées chargées également des valorisations d'opérations. En complément, des analyses de sensibilité à une variation des cours de change sont effectuées périodiquement.

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe pour couvrir le risque de change sont les suivants :

(Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2014)	2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans	Total	Valeur de marché
Change à terme	1 643	809	495	73	9		3 028	70
Swaps de change	1 505	533	244	51	9		2 342	-69
Options de change	99	112	49				260	0
Cross-currency swaps	384	148	64	61	318	787	1 761	-68
<b>TOTAL</b>	<b>3 630</b>	<b>1 603</b>	<b>852</b>	<b>185</b>	<b>336</b>	<b>787</b>	<b>7 392</b>	<b>-68</b>



- **Risque de taux**

AREVA est exposé aux variations des taux principalement sur ses emprunts à taux variable ainsi que sur ses placements. La gestion du risque de taux est entièrement assurée au niveau de la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie.

AREVA utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement et des placements, dans le but de réduire principalement son coût de financement et d'optimiser également la gestion de ses excédents de trésorerie.

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats de swaps de taux pour la gestion dynamique de la dette externe. Des swaps de taux receveur inflation en USD ont été mis en place avec des banques en couverture de swaps de taux payeur inflation en USD mis en place avec AREVA Mines.

En fonction des différentes activités, un dispositif de limites portant sur les types d'instruments pouvant être traités, les montants susceptibles d'être engagés et la sensibilité des positions, encadre la gestion du risque de taux par la Salle des Marchés.

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers de couverture de taux se répartissaient comme suit :

Instruments de taux <i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2014							Valeur de marché
	TOTAL	2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans	
<b>Swaps de taux - Prêteur variable EUR</b>								
<i>Emprunteur fixe EUR</i>	500	200	200				100	-7
<b>Swaps de taux - Prêteur variable EUR</b>								
<i>Emprunteur variable EUR</i>	100						100	-3
<i>Emprunteur variable USD</i>	787						787	-17
<i>Emprunteur variable CAD</i>	914	384	148	64		318		-1
<b>Swaps de taux - Prêteur fixe EUR</b>								
<i>Emprunteur variable EUR</i>	2 071	171	350			150	1 400	143
<b>Swaps de taux - Prêteur fixe JPY</b>								
<i>Emprunteur variable EUR</i>	61				61			-1
<b>Swaps de taux Inflation - Prêteur variable USD</b>								
<i>Emprunteur fixe USD</i>	288						288	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 721</b>	<b>755</b>	<b>698</b>	<b>64</b>	<b>61</b>	<b>468</b>	<b>2 675</b>	<b>114</b>

- **Risque sur matières premières**

L'exposition d'AREVA sur les matières premières est non significative.

- **Risque sur actions**

AREVA peut être amené à gérer son portefeuille d'investissements à long terme en adossant des achats et des ventes d'options à des actions détenues en portefeuille. Aucune opération n'était en cours en fin d'année.

- **Risque de contrepartie**

AREVA est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques. AREVA utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et de taux, ainsi qu'aux risques sur matières premières et sur titres cotés. AREVA utilise principalement des achats et ventes à terme de devises et de matières premières, des produits dérivés de taux (contrat de "Swap", "futures" ou produits optionnels) pour couvrir ces types de risques. Ces transactions exposent AREVA au risque de contrepartie lorsque ces contrats sont traités sur un marché de gré à gré.

Afin de minimiser ce risque, la Salle des Marchés d'AREVA traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's au minimum en Investment Grade. Un contrat-cadre juridique est systématiquement mis en place avec les contreparties.

La limite de montant attribuée à chaque contrepartie est fixée en fonction de la notation de la contrepartie, de la nature et de la maturité des produits traités. Sauf dégradation de la notation d'une contrepartie, l'allocation des limites est à minima revue annuellement et fait l'objet d'une validation par le Directeur Financier. Le contrôle des limites fait l'objet d'un reporting spécifique produit par les équipes de contrôle interne de la Trésorerie. Durant les périodes spécifiques de grande instabilité financière pouvant impliquer un risque accru de défaillances bancaires difficilement identifiable au travers des notations financières, AREVA suit, l'évolution d'indicateurs avancés tels que la valeur des CDS ("Credit Default Swap") des contreparties éligibles afin d'ajuster les limites autorisées.

Lorsque les conditions l'exigent (risque croissant de contrepartie, transactions à plus ou moins long-terme, etc.), des transactions de marché sont encadrées par des conditions d'appels de marge mensuels limitant l'exposition d'Areva sur une contrepartie à un seuil prédéterminé : « Credit Support Annex » dans le cadre d'une convention ISDA, ou « Annexe de Remises en Garantie » dans le cadre d'une convention FBF.

#### • Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés correspondent des instruments financiers de change, taux et matières premières ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash flows futurs ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers. Utiliser des hypothèses de données de marchés différentes pourrait avoir un impact significatif sur l'estimation des valeurs de marché.

#### • Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'incapacité que peut avoir le groupe à faire face à ses engagements financiers immédiats ou à court terme.

La gestion du risque de liquidité est assurée par la DOFT qui s'assure de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements nécessaires au développement futur et faire face à tout événement exceptionnel. La gestion de la liquidité a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant. Ces éléments sont exposés plus en détail dans le Chapitre 2. Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014, Note 31. Gestion des risques de marché.

De plus, un suivi régulier du risque de liquidité du groupe est assuré, incluant des scénarios de stress.

Le groupe a poursuivi en 2014 le programme de cessions du plan ACTION 2016 avec la reprise d'Euriware par CAP GEMINI, les cessions de l'usine de production de gaines de combustible de Duisburg, des activités Contrôle Commande Transport (CCT) et Lignes d'assemblage pour l'aéronautique (FAL) d'AREVA TA, de l'activité de panneaux électriques au Brésil et de l'activité d'éoliennes terrestres.

En ce qui concerne les financements de long terme, AREVA :

- a réalisé en mars 2014 une émission obligataire pour 750 millions d'euros à neuf ans (échéance 20 mars 2023) à un taux de 3,125 % ;
- a mis en place et clos en juin 2014 un financement structuré de l'usine d'enrichissement Georges Besse II, à recours limité sur ses actionnaires, d'un montant de 650 millions d'euros à échéance 2024 auprès d'un syndicat bancaire de 10 partenaires.
- À la date de dépôt du Document de référence 2014, AREVA est noté par Standard & Poor's BB+ pour le crédit long terme et B pour le court terme, assortis d'une perspective négative.

Le risque de liquidité pour 2015 est couvert par :

- une position de trésorerie de 342 millions d'euros au 31 décembre 2014,
- un encours non utilisé de lignes bilatérales confirmées d'échéance 2016 et 2017 pour des montants d'environ 50 millions d'euros et 795 millions d'euros, respectivement, en complément d'une ligne de crédit syndiquée de 1,25 milliard d'euros non utilisée d'échéance 2018 ;

Par ailleurs, AREVA n'est confronté à aucune échéance de dette significative avant décembre 2015 (remboursement de la 1ère tranche d'un prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement pour 200 millions d'euros).

AREVA présentera un plan de financement pour la période 2015-2017 d'ici à la publication des comptes semestriels lequel, intégrant les effets du plan de compétitivité, comprendra les mesures suivantes :

- forte sélectivité sur les investissements qui seront ramenés à moins de 3 milliards d'euros en cumul sur la période (contre 4,6 milliards d'euros entre 2012 et 2014), priorité étant donnée aux investissements de sûreté, sécurité et maintenance de nos installations ainsi qu'à l'achèvement des investissements engagés dans les projets stratégiques du groupe ;
- la poursuite de la levée de financements bancaires au niveau d'actifs industriels, comme en 2014 avec le financement de projet pour l'usine Georges Besse II et le recours à des instruments de financement opérationnel ;
- un programme de cessions d'actifs d'un montant supérieur à celui annoncé le 7 octobre 2014 ;
- des partenariats comportant un volet financier.

Enfin AREVA étudie des moyens de renforcement de ses fonds propres qui complèteront autant que de besoin les financements ci-dessus et seront précisés dans les mêmes échéances.

AREVA dispose de lignes de crédit confirmées et non-tirées pour un montant total de 2,1 milliards d'euros (crédit syndiqué de 1,25 milliard d'euros à échéance 2018 et lignes bilatérales de 845 millions d'euros à échéances 2016 et 2017) sur lesquelles AREVA pourra être amené à tirer (comme elle a déjà eu l'occasion de le faire entre 2007 et 2010 sur sa ligne de crédit syndiqué), en fonction des besoins de liquidité nécessaires à ses activités.

Enfin, le dispositif mensuel d'actualisation de la prévision de trésorerie (avec une vision mensuelle des 4 premiers mois puis trimestrielle au-delà) a été récemment renforcé par un dispositif complémentaire d'actualisation des 4 premiers mois sur une base hebdomadaire, s'appuyant sur (i) une actualisation hebdomadaire de la trajectoire fin de mois et (ii) un système d'alertes initiées par les Business Group et les entités opérationnelles sur les cash-flows (hors flux internes) non prévus, reportés ou anticipés ou annulés pour tout flux supérieur à 5 millions d'euros. En cas de franchissement du seuil de position court-terme de 500 millions d'euros, une communication spécifique sera effectuée par la Direction des Opérations de Financement et de Trésorerie aux Directions des Business Groups et à la Direction Générale du Groupe (y compris le Directeur Financier Groupe) pour statuer sur les mesures conservatoires à mettre en œuvre.

## 6.5. Entreprises liées

En milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Avances et acomptes versés sur immobilisations</b>		
Incorporelles		
Corporelles		
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations	6 417 917	
Créances rattachées à des participations	6 422 661	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	9	
	<b>12 840 587</b>	
<b>Créances</b>		
Fournisseurs : avances et acomptes versés	752	
Créances clients et comptes rattachés	108 417	
Autres créances	193 612	
Capital souscrit appelé non versé		
	<b>302 781</b>	
<b>Disponibilités</b>		
Comptes courants financiers	1 717 424	
	<b>1 717 424</b>	
<b>Emprunts et dettes financières</b>		
Emprunt obligataire	13 809	
Dettes financières diverses	27	
Dettes rattachées à des participations	8 157	
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers	2 796 932	
	<b>2 818 925</b>	
<b>Dettes</b>		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	51 394	
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	96 515	
	<b>147 909</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>- 5 378 478</b>	
<b>Produits financiers</b>	<b>598 621</b>	

## 6.6. Engagements hors bilan

<i>en milliers d'euros</i>	Note annexe	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés</b>					
Garanties de soumission					
Garanties de bonne exécution ou de bonne fin		183 667	122 317	61 350	
Garanties de restitution d'acomptes					
Garanties de dispense de retenues de garantie					
Garanties de "garantie après vente"					
Garanties environnementales					
<b>Total des engagements liés à l'exploitation</b>		<b>183 667</b>	<b>122 317</b>	<b>61 350</b>	
<b>Engagements liés au financement</b>					
Lettres de confort accordées					
Garanties et cautionnements accordés		1 240 344	228 435	941 396	70 513
Nantissements accordés					
Hypothèques accordées					
Autres garanties de financement		2 568	2 528	40	
<b>Total des engagements liés au financement</b>		<b>1 242 912</b>	<b>230 963</b>	<b>941 436</b>	<b>70 513</b>
<b>Autres engagements donnés</b>					
Garanties de passif accordées					
Garanties de loyers accordés		7 196		1 653	5 543
Autres engagements donnés		3 750		3 750	
<b>Total des autres engagements donnés</b>		<b>10 946</b>		<b>5 403</b>	<b>5 543</b>
<b>I. Total engagements donnés</b>		<b>1 437 525</b>	<b>353 280</b>	<b>1 008 189</b>	<b>76 056</b>
<b>Engagements reçus</b>					
Garanties de marché reçues		3 787	3 787		
Garanties de passif reçues		677	677		
Autres engagements reçus					
<b>II. Total engagements reçus</b>		<b>4 464</b>	<b>4 464</b>		
<b>Engagements réciproques</b>					
Engagements d'achats fermes pluri-annuels					
Engagements de ventes fermes pluri-annuels					
Lignes de crédits autorisées non utilisées		2 095 000		2 095 000	
Loyers futurs minimaux de location simple		195 986	45 304	150 682	
Autres engagements réciproques		5 000	5 000		
<b>III. Total engagements réciproques</b>		<b>2 295 986</b>	<b>50 304</b>	<b>2 245 682</b>	

**Engagements donnés**

Le groupe a donné une garantie maison mère au client TVO dans le cadre du contrat EPR™ Finlande pour le montant total de son engagement et reçu, de la part de SIEMENS, une garantie à hauteur de sa quote-part. L'engagement net donné par le groupe est compris entre 1,5 et 2 milliards d'euros. Cette valeur n'est pas intégrée dans le tableau récapitulatif.

**Engagements réciproques****- Lignes de crédits autorisées non utilisées**

Le Groupe a mis en place en janvier 2013 une ligne de crédit syndiquée d'un montant total de 1,25 milliard d'euros utilisable en euros pour une durée de 5 ans. Par ailleurs, le Groupe dispose également de lignes de crédit bilatérales pour un montant de 50 millions à maturité 2016 et 795 millions à maturité 2017 ; À fin décembre 2014, aucune de ces lignes n'était utilisée.

Les droits acquis au titre du DIF s'élèvent à 1 767 heures, aucune de ces heures n'ayant donné lieu à demande de formation.

### 6.7. Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) par la société et les sociétés qu'elle contrôle ou la société qui la contrôle, selon l'article du Code de Commerce L. 225-102-1 créé par la loi NRE du 15 mai 2001 puis modifié par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, s'élèvent à 2 924 milliers d'euros.

### 6.8. Litiges et passifs éventuels

#### - Commission Européenne : GIS

A la suite de la décision de la Commission Européenne du 24 janvier 2007 ayant sanctionné 11 sociétés, dont AREVA SA, pour des pratiques anticoncurrentielles concernant le marché des appareillages de commutation à isolation gazeuse ("Gas Insulated Switchgears" ou G.I.S.) :

- La Cour de Justice de l'Union Européenne a, dans sa décision du 10 avril 2014, en partie fait droit à certains pourvois qui avaient été introduits dans cette affaire par AREVA entraînant une modification de la répartition de la charge des amendes, mais ne les ont pas réduites au global. Le montant total de la condamnation, intérêts compris, s'élève ainsi à 79 millions d'euros, dont 28 millions d'euros solidairement entre ALSTOM et AREVA. Une fois toutes les procédures d'appels épuisés, et les modalités de garantie d'ALSTOM appliquées, AREVA est redevable d'un montant de 2,7 millions d'euros provisionné (principal de l'amende et intérêts compris), montant contesté par ALSTOM qui revendique un paiement de 7,9 millions d'euros (correspondant à 10% de la somme globale de la condamnation, y inclus la part exclusive ALSTOM). Une tentative de traitement amiable de ce différend d'interprétation entre les deux sociétés est en cours.
- Concernant la nouvelle action en dommages et intérêts engagée solidairement à l'encontre d'AREVA S.A. (et de l'ensemble des sociétés défenderesses suite à la décision de la Commission Européenne susmentionnée) en Irlande le 19 avril 2013 par la société ESB Networks. AREVA, avant toute défense au fond, a demandé dans un premier temps le retrait pur et simple de cette action "strike-out" à son encontre, suite à la notification par la demanderesse de son "Statement of Claim". Suite aux discussions initiées par AREVA avec ESB, un accord transactionnel a été signé le 17 octobre 2014 mettant fin définitivement aux réclamations prononcées à son encontre. Ce dossier est à présent clos.

#### - Parquet National Financier : Uramin

AREVA fait l'objet, depuis le mois de mars 2014 et après une perquisition dans ses locaux le 3 juin 2014, d'une enquête préliminaire diligentée par le Parquet National Financier à la suite d'un signalement effectué par la Cour des Comptes en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale.

En marge de cette enquête, une requête en arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale a été déposée le 28 juillet 2014 par un partenaire, Mr Georges Arthur Forrest, à l'encontre de la société CFMM dans laquelle le demandeur conteste la décision de liquidation de la société AREVEXPLO RCA intervenue lors de l'AGM du 24 juin 2013. CFMM a répondu à cette requête en formant des demandes reconventionnelles. Au 31 décembre 2014, un tribunal arbitral est en cours de constitution et la procédure, qui doit se dérouler en 2015, devrait aboutir à une sentence en 2016.

6.9. Tableau des filiales et participations  
(C. com. Art. L233-15)

	Quote-part du capital détenu en %	Capitaux propres autres que le capital social		Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
		Capital social	Autres que le capital social	Brute	Nette					
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire nette excède 1 % du capital de la société)</b>										
<b>1 - Filiales (plus de 50% de capital détenu)</b>										
<b>AREVA NP SAS</b>										
Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	400 000	- 669 966	3 042 165	1 817 710	2 628 846	- 1 633 924			
<b>AREVA MINES SAS</b>										
Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	99,99	25 207	302 522	2 356 194	1 452 194	1 275 331	157 735			
<b>AREVA NC SA</b>										
Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	100 259	- 445 366	523 292	523 292	2 321 209	- 591 021			
<b>Compagnie d'Etude et de Recherche pour l'Energie</b>										
Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	247 500	13 560	251 541	251 541		- 1 554			
<b>AREVA ENERGIES RENOUVELABLES SAS</b>										
Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	155 003	- 6	155 003	180 000	2 839	- 226 906			
<b>CEDEC SA</b>										
Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	90,14	36 532	4 880	33 466	33 466		3			
<b>AREVA IR</b>										
Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	6 375	96 902	30 940	30 940		2 995			
<b>2 - Participations (de 10% à 50% du capital détenu)</b>										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>										
<b>1 - Filiales non reprises au paragraphe A 1</b>										
Filiales françaises				15 960		14 370				
Filiales étrangères				4 389		4 389				
<b>2 - Participations non reprises au paragraphe A 2</b>										
Dans les sociétés françaises				6 098		2 625				
Dans les sociétés étrangères				230		230				

